



PONT SUR SAMBRE

Bulletin Municipal



Le Pontois

Mairie de PONT SUR SAMBRE
30 Rue de Quartes
59138 PONT SUR SAMBRE
03.27.67.22.22
03.27.67.47.31

mairie.pontsursambre@wanadoo.fr
www.pont-sur-sambre.fr

Mars 2019



Infos Mairie

Pour toute demande de rendez-vous avec Monsieur le Maire ou les élus, vous pouvez contacter le secrétariat au **03 27 67 22 22** ou par mail : mairie.pontsursambre@wanadoo.fr



Sommaire

* Les finances locales / Année 2018 :	p3
* Travaux 2018 :	p4
* Les finances locales / Année 2019	p5
* Aide Sociale : les finances	p6
* 3ème Age :	p7
* Aide Sociale :	p8/9
* Enfance / Jeunesse :	p 10
* Enseignement :	p11/13
* Elections :	p 14
* Festivités :	p15/16
* Etat Civil 2018/2019 :	p 17
* Médiathèque :	p 18
* Les Commerces :	p 19
* Vie Associative :	p19/23
* Informations Municipales:	p 24
* Informations Pratiques :	p25/27
* Agenda 2019 :	p 28

Chères Pontoises, Chers Pontois,

Je tenais tout d'abord à remercier Madame Anne-Laure CATTELOT, députée de la 12ème circonscription et Monsieur Benjamin SAINT HUILE, président de la CAMVS qui, par leur étroite collaboration, ont abouti à la concrétisation du projet de la ferme solaire.

Les travaux de la première tranche commenceront cette année.

La seconde tranche du projet vient d'être validée par la Commission de Régulation de l'Energie ce qui va permettre à la société QUADRAN d'installer plus de 30 000 panneaux solaires sur 17 hectares de terrains, en bordure de la réserve naturelle régionale de Pantegnies.

Continuons avec les travaux :

Madame SEVIN, pharmacienne va agrandir et transformer totalement la pharmacie actuelle. Un très beau projet qui va nécessiter la délocalisation de l'officine pendant la durée des travaux. A cet effet, la Municipalité a mis à sa disposition le terrain situé entre la boulangerie et la Maison de Pays afin qu'un local, de type bungalow soit installé provisoirement.

Les travaux devraient débuter avant cet été, dès que toutes les autorisations administratives (sécurité, accessibilité, travaux) auront été délivrées.

Je souhaite la bienvenue à Madame VASSEUR Hélène, qui a ouvert sur la place de la Tour une enseigne de décoration d'intérieur : « au gré de mes envies ». Si vous souhaitez trouver de précieux conseils en matière d'agencement, dénicher des cadeaux à offrir pour différentes occasions, n'hésitez pas à franchir la porte de ce commerce !

La maison natale de Del Marle dans la Grand Rue, devenue gîte-restaurant cherche un nouvel exploitant. Si vous êtes intéressés par la gestion d'un restaurant d'une cinquantaine de couverts, de deux gîtes (dont un de groupe), de cinq chambres d'hôtes, dans un cadre idyllique, alors n'hésitez pas à contacter l'Agglo qui assure la gérance de ce bien !

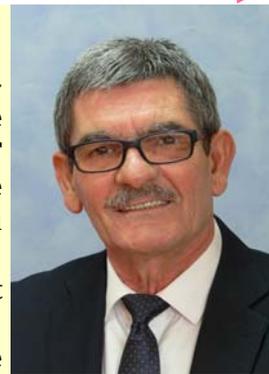
L'hiver est encore bien présent et peut parfois sembler long pour les personnes seules ou sans activité. Je vous rappelle que toutes les personnes de plus de 60 ans sont les bienvenues le mercredi au foyer d'Accueil Francis Burillon : vous pourrez profiter d'un repas confectionné par les services de la Mairie et d'animations diverses (jeux de lettres, jeux de cartes,...) l'après-midi... Venez profiter de ce moment convivial !

Amis jardiniers, ne vous inquiétez pas les beaux jours arrivent tout doucement : Patience !

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture de ce pontois riche en informations !

Bien amicalement

Michel DETRAIT - Maire



Les Finances Locales / Année 2018

Année 2018 : Les Comptes Administratifs

Le Maire rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, il établit le compte administratif qui retrace toutes les recettes et dépenses de la Collectivité tant en fonctionnement qu'en investissement.

CA de la Ville	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 025 069,46 €	480 367,30 €
Recettes	2 932 932,55 €	493 099,52 €
Résultats de clôture	+ 907 863,09 €	+ 12 732,22 €
Résultat Global : + 920 595,31 €		

CA du lotissement Rue du 8 Mai 1945	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	160 437,44 €	32 017,25 €
Recettes	160 437,44 €	32 017,25 €
Résultat 2018	0,00 €	0,00 €

Les 8 terrains de ce lotissement ont été vendus.

Le dernier permis de construire a été déposé et accordé en 2018. Les travaux de la dernière construction sont en cours.

L'excédent de cette opération : 128 420,19 € a été transféré au budget principal de la Ville. Cet excédent va permettre la réalisation de travaux d'aménagement de la Rue du 8 Mai (trottoirs, emplacements de parking, engazonnement) : des jardins ouvriers à la dernière habitation du lotissement.

TRAVAUX 2018

Salle des sports

Les travaux de toiture de la salle des sports sont achevés.

Le montant de ces travaux s'élève à 140 000 € HT, subventionné à hauteur de 13 125 € par la DETR (Etat) et de 25 100 € par la CAMVS, soit 27 %.



Aménagement du Cimetière

Des travaux d'aménagement ont été réalisés au cimetière : une allée a été créée et un nouvel emplacement pouvant accueillir de nouvelles concessions a été réalisé.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise LORBAN pour un montant de : 12 922.80 €



Piste d'athlétisme et installation d'un pare-ballons

La piste d'athlétisme au Stade Trotin a été rénovée. Les travaux d'un montant de 13 500 € ont été subventionnés à hauteur de 50 % par la CAMVS.

La réfection de la piste d'athlétisme au Stade Trotin et l'installation d'un pare ballons au stade municipal (pour un montant total de 31 600 € HT) ont été subventionnées à hauteur de 10 000 € par la réserve parlementaire.

Acquisition de matériel

Acquisition d'un broyeur : 6 229 € HT - subvention de l'Agence de l'Eau : 3 114 €

Acquisition d'une désherbeuse : 15 828 € HT - subvention de l'Agence de l'Eau : 6 885 €

Les Finances Locales : Année 2019

Le Budget Primitif 2019

Le budget primitif fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses de l'année.

Budget de la Ville	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 560 206.34 €	762 188.70 €
Recettes	2 560 206.34 €	762 188.70 €

Lors de la réunion du Conseil Municipal, les taux d'imposition ont été votés. Ce sont les mêmes qu'en 2018, à savoir :

	Taux en %
Taxe d'habitation	18,00
Taxe Foncière (Bâti)	22,00
Taxe Foncière (non Bâti)	50,00

Ces taux n'ont pas été augmentés depuis 2007.

Voici les principaux travaux prévus pour 2019 :

- ◆ **Mise en sécurité du cheminement Route de Berlaimont** : travaux subventionnés par la CAMVS : 50 %
- ◆ **Aménagement de la Rue du 8 Mai** : travaux financés par l'excédent du budget Lotissement
- ◆ **Travaux de trottoirs Rue de Quartes** : travaux subventionnés par la CAMVS : 50 %
- ◆ **Travaux de toiture de l'Hôtel de Ville** : montant prévisionnel des travaux 181 500 € HT, subventionnés par le Conseil Départemental du Nord : 30 167 € **ainsi que changement des fenêtres, portes et mise en conformité de la sirène** : travaux subventionnés par la CAMVS pour un montant de 24 305 €
- ◆ **Remplacement des bornes incendie**
- ◆ **Mise en conformité des établissements recevant du public**
- ◆ **Changement de mobilier d'une classe à l'école primaire**
- ◆ **Equipements pour l'école maternelle**
- ◆ **Accessibilité intérieure et extérieure de la salle des sports**
- ◆ **Achat d'équipements pour le restaurant scolaire, le service technique, le service jeunesse** (subventionné par la CAF à hauteur de 40 %), le service des sports.

Création d'un Chemin piétonnier à la Route de Berlaimont :



Aide Sociale : les finances

Le Compte Administratif du CCAS

CA 2018 du CCAS	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	10 231.25 €	0,00 €
Recettes	24 243.60 €	4 620.62 €
Résultat 2018	+ 14 012,35 €	+ 4 620.62 €
Résultat global : + 18 632.97 €		

Le Budget Primitif du CCAS

Budget 2019 du CCAS	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	23 082.35 €	4 620.62 €
Recettes	23 082.35 €	4 620.62 €

Le Centre Communal d'Action Sociale de Pont sur Sambre verse une subvention :

- ♦ A l'association Saint Vincent de Paul : de 1 200 €
- ♦ Aux Restos du Cœur : de 1 200 €

Le CCAS vient en aide également aux personnes en difficulté en délivrant des aides après avoir étudié chaque demande, selon un barème (voir ci-dessous)

Lors des fêtes de fin d'année, les membres du CCAS organisent un après-midi récréatif où se retrouvent les nourrissons nés dans l'année avec leur famille et les enfants des familles bénéficiaires d'aides : un goûter est proposé avec un spectacle et bien sûr, le Père Noël vient apporter le sourire aux enfants.

Actions Sociales

Aide Alimentaire

En dehors de la période de fonctionnement des Restos du Cœur, le CCAS aide les personnes rencontrant des difficultés financières ponctuelles en délivrant une aide alimentaire.

Cette aide mensuelle est attribuée sur présentation de justificatifs, attestant la situation familiale et financière, selon le barème suivant :

Tranches	Quotient Familial	Valeur des bons alloués
1ère tranche	De 0 à 300 €	60 € par personne
2ème tranche	De 301 à 400 €	30 € par personne
3ème tranche	De 401 à 500 €	25 € par personne
4ème tranche	De 501 à 700 €	10 € par personne

Noël des enfants

Le Centre Communal d'Action Sociale a financé intégralement l'après-midi récréatif organisé dans le cadre des fêtes de Noël pour les enfants des familles bénéficiaires du RSA, au programme spectacle et distribution de cadeaux par le Père Noël pour les 9 enfants participants.

Création d'une boîte à troc

L'idée est simple : l'échange entre collectionneurs ou le troc entre Pontois accessible à tous !
Le CCAS propose de mettre à disposition à l'accueil de la Mairie une boîte à échanges ou chacun insère une liste de ce qu'il a à échanger ou à troquer (échange entre collectionneurs, troc d'un objet contre un autre, avec ses coordonnées. Le tri sera fait périodiquement par le personnel qui établira une fiche liaison pour rapprocher « les troqueurs » selon les thèmes.
Laissez place à votre imagination!

3ème âge

Attente des personnes de plus de 65 ans

Lors de la distribution des colis pour les fêtes de fin d'année, un questionnaire a été adressé aux 320 bénéficiaires de ce dispositif.

Ce questionnaire avait pour objectif de connaître les attentes des personnes de plus de 65 ans sur les activités dans la Commune en faveur des personnes retraitées et sur la mise en place d'un moment de partage avec les enfants des accueils de loisirs.

Nous avons eu 17 retours dont 9 personnes non intéressées par cette initiative.

Les personnes intéressées seront recontactées prochainement.

Nous vous remercions pour votre participation.

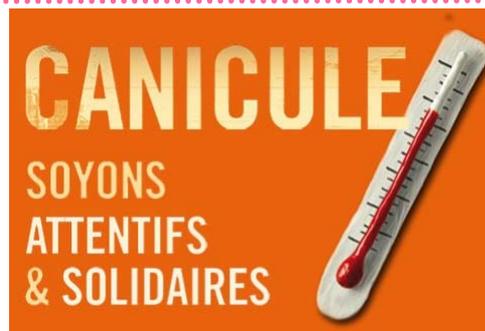
Activités du mercredi après-midi

Le mercredi après-midi, le club du 3ème âge vous propose un après-midi de détente au Foyer d'Accueil Francis Burillon : jeux de cartes, jeux de lettres... venez partager un moment de convivialité.

Renseignements auprès de Madame TROUILLEZ Marie-France, présidente du Club du 3ème Age au 06.29.57.74.06.



Plan Canicule 2019



Informations sur le dispositif :

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs, le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée. La chaleur fatigue et peut entraîner des accidents graves et même mortels comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

Le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif (mis en place en Mairie en 2018) **des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune** vivant à domicile, qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. A cette fin, le Maire recueille les éléments relatifs à l'identité, l'âge et au domicile.

Peuvent figurer, à leur demande, sur ce registre :

- *les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- *Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- *Les personnes adultes handicapées
- *Les personnes isolées

La démarche d'inscription est volontaire : la demande d'inscription doit donc être réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit à la demande d'un tiers (ami, voisin, médecin...)

Ce registre est confidentiel . Seules les personnes nommément désignées par le Maire peuvent avoir accès au registre nominatif. Ces personnes sont tenues au secret professionnel dans les conditions prévues par le code pénal.

Si vous êtes intéressé (e) par ce dispositif, il convient de vous inscrire sur le registre nominatif des personnes fragiles et isolées en complétant le questionnaire suivant.

Si le plan canicule est déclenché pendant la période estivale 2019, les services de la Mairie prendront contact avec vous, chaque matin pour savoir si tout va bien et si vous avez besoin de quelque chose en particulier.

En cas de non-réponse ou si vous avez besoin d'aide, un agent ou un élu viendra à votre rencontre.

Ce questionnaire est à retourner en Mairie au plus tard pour le 1er avril 2019.

Demande d'inscription sur le registre nominatif des personnes fragiles et isolées

Je soussigné (e)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Date de naissance :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule

En qualité de personne âgée de 65 ans et plus

En qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail

En qualité de personne handicapée

En qualité de personne vulnérable (traitement médical, personne isolée)

Je suis informé (e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Nom du médecin traitant :

.....

Si un service d'aide à la personne intervient à votre domicile, merci d'indiquer :

Les coordonnées de l'organisme (adresse/ téléphone) :

.....
.....

L'identité des principaux intervenants (nom / prénom) :

.....
.....

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Monsieur/Madame :

Adresse :

.....

Téléphone(s) :

Lien de parenté :

Monsieur/Madame :

Adresse :

Enfance / Jeunesse

Mise en Place du « Troc Entrées » à la restauration scolaire

A l'initiative du responsable du restaurant scolaire, **le Frigo du troc** a été mis en place à la restauration scolaire, une façon d'éviter le gaspillage.

Si l'enfant ne souhaite pas manger son entrée et à la seule condition de ne pas l'avoir touchée, l'enfant la place dans le frigo du Troc.

Il est possible qu'un copain ou une copine adore et en désire une deuxième.

La même chose est proposée avec le dessert.

ET ÇA MARCHE !



Le bio s'invite dans les assiettes

De façon ponctuelle, **le bio** s'invite dans les assiettes à la cantine comme des betteraves, des yaourts ou des légumes (selon les prix ou la production des jardins ouvriers)



Les Accueils de Loisirs

Février 2019

Du 11 au 15 février, 16 enfants d'âge maternel et 32 enfants d'âge élémentaire ou adolescents ont été accueillis au centre de loisirs.

Au programme : activités culinaires, activités manuelles, grands jeux, animations sportives proposées gracieusement par le Conseil Départemental : athlétisme, badminton, sortie au cinéma.



Avril 2019

Pour les vacances d'Avril, le Centre de Loisirs fonctionnera **du lundi 08 avril au vendredi 12 avril 2019**.

Comme en février, le centre accueillera 16 enfants d'âge maternel et 32 enfants d'âge élémentaire ou adolescents. Au programme : diverses activités ludiques, manuelles et sportives et sortie à Cavalkid pour les maternels et patinoire pour les élémentaires et adolescents.

Les inscriptions auront lieu :

- *le samedi 16 mars : de 09h00 à 12h00
- *Le lundi 18 mars : de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00
- *Le mardi 19 mars : de 13h30 à 18h30
- *Le jeudi 21 mars : de 08h30 à 11h30
- *Le vendredi 22 mars : de 14h00 à 18h30

Attention :

Les enfants extérieurs mais scolarisés à Pont sur Sambre pourront s'inscrire à partir du **jeudi 21 mars 2019**.

Les extérieurs pourront s'inscrire à partir du **vendredi 22 mars 2019**

Juillet 2019

Cet été, le centre de loisirs fonctionnera du lundi 8 juillet 2019 au vendredi 02 août 2019.

Les inscriptions se feront uniquement à la quinzaine.

Les candidatures pour les personnes souhaitant faire partie de l'équipe d'animation du centre de cet été, sont attendues en Mairie jusqu'au 20 Mars 2019. Alors à vos CV !



Inscription Ecole Maternelle

L'inscription pour les enfants nés en 2016 jusque fin mars 2017 aura lieu à l'école maternelle Louise Roland :

Les mardis 12 Mars - 19 Mars - 26 Mars et 02 Avril 2019 de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Merci de vous munir du

- *Certificat d'inscription délivré au préalable en Mairie, sur présentation du livret de famille
- *Livret de famille
- *Carnet de santé

Inscription Ecole Primaire

Les enfants qui entrent au CP doivent être inscrits à l'école primaire.

Pensez à établir le certificat d'inscription en Mairie sur présentation du livret de famille.

Les dates d'inscription à l'école ne sont pas encore connues.

Fermeture de la Piscine d'Aulnoye-Aymeries



La Piscine d'Aulnoye-Aymeries est fermée du 25 février 2019 au 31 Mai 2019 pour des travaux de réfection de toiture.

Une solution avait été trouvée pour ne pas pénaliser les enfants de l'école élémentaire. Il était prévu que les cours aient lieu à la piscine d'Hautmont. La Municipalité prenait en charge le surcoût du transport.

Malheureusement, la piscine d'Hautmont a également été fermée.

Par conséquent, les enfants retourneront à la piscine d'Aulnoye-Aymeries dès l'achèvement des travaux.

Périscolaire



Un accueil périscolaire est proposé aux enfants de l'école maternelle et primaire :

*le matin de **07h30 à 08h30** au restaurant scolaire

*Le soir de **16h30 à 18h30** à l'école élémentaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Selon la délibération n°2018/38 du 10 décembre 2018, le tarif est en fonction du quotient familial (toute heure entamée est dûe). Le petit déjeuner et/ou le goûter sont facultatifs et au prix de 0,50€.

Remise des dictionnaires aux CM2

Afin d'organiser la cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves de CM2, nous invitons les parents des enfants domiciliés à Pont sur Sambre et scolarisés dans les Communes extérieures de nous faire connaître l'identité de leur enfant fréquentant le CM2.



La cérémonie aura lieu le jeudi 20 juin 2019 à 17h30 à la salle des fêtes

Obligation Scolaire à partir de 3 ans dès septembre 2019

Ce que l'on sait

La scolarisation obligatoire dès l'âge de 3 ans a été votée par les députés.

L'obligation scolaire dès 3 ans s'inscrit dans le cadre de « l'effort en faveur du premier degré », destiné à agir dès les premières années de la scolarité pour favoriser la maîtrise des savoirs fondamentaux.

Comme le signale le rapport de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, il ne s'agit pas formellement d'une « obligation de scolarisation » mais d'une « obligation d'instruction ».

Cette instruction pourra être dispensée par les familles à la maison, mais le projet de loi prévoit de renforcer les contrôles.

Une famille qui n'inscrit pas ou ne déclare pas l'enfant dont elle est responsable recevra une mise en demeure de le faire et risque une amende de 1 500 €.

Obligation d'Instruction

Madame, Monsieur,

Le principe de l'obligation d'instruction, posé dès 1882, exige aujourd'hui que tous les enfants âgés de 6 à 16 ans, **(3 ans à partir de septembre 2019)** présents sur le territoire national bénéficient d'une instruction qui peut être suivie selon le choix de personnes responsables, :

- ♦ soit dans un établissement scolaire public,
- ♦ soit dans un établissement scolaire privé, soit dans la famille conformément aux dispositions de l'article L 131-2 du Code de l'Éducation.

Le Maire a l'obligation légale de dresser la liste de tous les enfants dans sa commune soumis à l'obligation scolaire.

Cette liste est un outil efficace pour contrôler si les enfants en âge d'obligation scolaire ont accès à un mode d'éducation.

Par conséquent, il est procédé au recensement de tous les enfants de la Commune.

A cet effet, je vous remercie de bien vouloir remplir le questionnaire ci-joint et de le retourner en Mairie **avant le 1er avril 2019**

Toutes les informations collectées respectent les obligations posées par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et par le code de l'éducation (article L 131-6 et articles R 131-10-1 à R131-10-6) ayant trait à la confidentialité et à l'adéquation aux finalités recherchées.

Questionnaire à destination de toutes les familles avec enfants

Adresse du logement :

Nom de la famille : _____

ENFANTS

Combien avez-vous d'enfants ? : _____

Merci de compléter ces renseignements :

NOM	Prénoms	Date de naissance	Lieu de Naissance	L'enfant est-il scolarisé ?	Lieu de scolarisation (Nom de l'école + Ville)	Classe / Niveau
				oui / non		
				oui / non		
				oui / non		
				oui / non		
				oui / non		

RESPONSABLES LEGAUX

Nom du père : _____

Prénoms du Père : _____

Date et lieu de naissance : ____/____/____ à _____

Profession du père : _____

Adresse (si différente du logement) : _____

Nom de la mère : _____

Prénoms de la mère : _____

Date et lieu de naissance : ____/____/____ à _____

Profession de la mère : _____

Adresse (si différente du logement) : _____

Adresse mail : _____@_____

ELECTIONS

Réforme Inscriptions sur les listes électorales



Une loi a réformé le processus d'inscription sur les listes électorales.

Dorénavant il est possible de s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année.

Pour voter aux élections européennes, l'inscription doit être effectuée au plus tard **le dimanche 31 Mars 2019**.

2 possibilités :

***L'inscription en Mairie.**

Merci de vous présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

***L'inscription en ligne**

Il faut utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales via le site servicepublic.fr et joindre la version numérisée des documents suivants : Justificatif de domicile et Justificatif d'identité

Suite à cette réforme d'inscription, une nouvelle carte électorale va être adressée à l'ensemble des électeurs de la Commune.

Sur cette carte, figurera maintenant un numéro INE (Identifiant National d'Electeur), attribué par l'INSEE . **Cet identifiant est unique et permanent.**

Elections Européennes



Le scrutin pour les élections européennes se déroulera **le dimanche 26 mai 2019**.

Les deux bureaux de vote sont situés au Centre Polyvalent.

Il est rappelé que lors du scrutin, **vous devez présenter l'un des documents suivants, en plus de votre carte d'électeur :**

- Carte Nationale d'Identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans) - Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans) - carte vitale avec photographie - permis de conduire sécurisé en cours de validité - carte d'identité de parlementaire - carte d'identité d'élus local - carte du combattant - carte d'invalidité.

***Scrutateurs pour dépouillement**

Si vous êtes intéressés pour procéder aux opérations de dépouillement à la fin du scrutin, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie avant le scrutin, ou le jour du scrutin auprès des secrétaires.

Retour en Images sur les festivités

Remise de médailles aux élus lors de la cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux, qui s'est déroulée au Centre Polyvalent a permis de faire la rétrospective de l'année 2018 et la présentation de la nouvelle année devant une assemblée nombreuse.

Madame la Députée, Monsieur Benjamin Saint Huile et Monsieur Bernard Baudoux ont également eu l'occasion de présenter leurs vœux à la population.

Cette cérémonie s'est achevée par la remise surprise de médailles à trois élus du Conseil Municipal : Monsieur DUPONT Michel, conseiller municipal, pour 22 années de mandat, Monsieur HUVELLE Richard Adjoint au Maire et Monsieur DETRAIT Michel Maire pour 23 années de mandat.



Concert du Nouvel An

Pour la première année, la Municipalité a organisé un concert du nouvel an en partenariat avec la fanfare municipale de Pont sur Sambre, l'harmonie d'Aulnoye-Aymeries, l'harmonie de Berlaimont, Improdanse, Dorothee Lejeune et Freddy Ouabel.

Une manifestation qui a rencontré un vif succès et qui a enchanté l'assemblée. Une expérience à renouveler. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants : ce fut une magnifique expérience !



FESTIVITES

Evènements à venir

Mi-Carême

Les festivités de la Mi-Carême se dérouleront le week-end du 06 et 07 avril 2019

◆ Samedi 06 Avril 2019 :

De 11h00 à 19h00 : Brocante Rue du 8 Mai 1945 - Renseignements et réservations au 06.35.59.34.63 et au 03.27.68.41.55

15h00 : Inauguration des festivités - Départ Place de la Tour

22h30 : Feu d'artifice au Stade Henri Trotin

◆ Dimanche 07 Avril 2019 :

Toute la journée : diverses animations

14h30 : départ du cortège carnavalesque

Fête Foraine le samedi, dimanche et lundi



A l'occasion des festivités de la Mi-Carême, le cortège carnavalesque défilera dans les rues du Village, le dimanche 07 avril 2019.

Afin de garantir la sécurité des participants, les rues suivantes, constituant le circuit emprunté, seront **fermées à la circulation et le stationnement y sera interdit, de 13h00 à 20h00** : Rue du 8 Mai 1945 - Rue Loridan - Grand Rue - Rue de Quartes - Rue de Bel Air - Grand Rue - Place de la Tour. Des déviations seront mises en place.



Noces d'or : le 21 avril 2019

La cérémonie des noces d'or se déroulera **le dimanche 21 avril 2019 à 11h00** au Centre Polyvalent.

L'occasion pour les couples de renouveler leurs vœux de mariage après 50 ans ou 60 ans d'union!



Escale Sambre : le 28 avril 2019

En vue de la réouverture de l'axe Sambre en 2020, l'Association Réussir notre Sambre organise, en partenariat avec les associations et les communes, les Escales sur la Sambre. A cette occasion, de nombreuses animations auront lieu le long des 116 km du linéaire . **Dans notre Commune, une marche pédestre est organisée le dimanche 28 avril 2019 à 14h30** au départ de l'église avec l'association Histoire Locale . L'occasion de visiter Pont sur Sambre sur les traces de Robert Louis Stevenson. Une visite de la Maison de Pays vous sera également proposée.

Renseignements au 03.27.67.54.67

Manifestations du 1er Mai

À 11h00 à la salle des fêtes :

Remise des médailles du 1er Mai

À partir de 15h00 : Course Cycliste Yvon Vion

Parcours : Grand Rue - Rue des Blancs Bois - Route de Berlaimont - Haute Rue - Route de Bavay

Commémoration du 8 mai

Rassemblement au cimetière à 10h45 pour la commémoration du 8 Mai 1945, suivi de la collecte des bleuets

Exposition Artisanale et Gastronomique

La traditionnelle exposition artisanale et gastronomique se déroulera

♦ **le samedi 08 Juin 2019 de 14h à 20h** et

♦ **le dimanche 9 juin de 10h à 18h**

Plus de 50 exposants vous attendent au Centre Polyvalent et à la salle des fêtes !

Entrée : 2 € - Gratuit pour les moins de 15 ans.



Etat Civil 2018 / 2019

Mariages



Joseph THEVENIN et Ginette IBANEZ

Le 21 Juillet 2018

Frédéric PELLE et Annaël LEVENEUR

Le 28 Juillet 2018

Arnaud MATON et Elodie DETREZ

Le 8 septembre 2018

Décès



Paulette THIETARD

5 Septembre 2018

Marinette PAUL BLAIRON

28 novembre 2018

Victor MAYER

13 septembre 2018

Ginier ZAWADKA

4 décembre 2018

Eloi POTRICH

20 septembre 2018

Jean-Marie THEVEL

13 décembre 2018

Janine GOBE

03 octobre 2018

Gérard NIGAUT

17 janvier 2019

Michel TROUILLEZ

15 octobre 2018

L'abbé Jacques MAHIEU

08 février 2019

Serge DUVIVIER

23 octobre 2018

Jeannine LEFEBVRE DUGAZ

14 février 2019

Raymond LANIER

28 octobre 2018

Thérèse BURILLON

17 février 2019

Christian DAFTE

10 novembre 2018

Didier TROYAUX

1er mars 2019

Bernard CAMUS

5 mars 2019

Naissances



Capucine LARANGE

10 Juillet 2018

Edan BUISSON

25 octobre 2018

Louise CORNIL

18 juillet 2018

Margaux MACE

13 novembre 2018

Nina PAPIN

22 juillet 2018

Julya CRAPET

29 décembre 2018

Aïden MATON

23 Juillet 2018

Téotim KAUFFMANN-TAMINIAUX

24 janvier 2019

Augustin CORNIL

16 août 2018

Alicia PIERCHON

25 janvier 2019

Alice DETRAIT

27 septembre 2018

Lylou LESCAILLEZ

25 février 2019

La Médiathèque vous propose des ateliers

Des Ateliers Calligraphie

Animés par Madame Colette MATTON, ces ateliers « Calligraphie » sont gratuits et destinés aux jeunes et aux adultes. Ils seront proposés :

- ◆ pour les enfants âgés de 10 ans et plus : le mercredi 10 avril 2019 de 15h00 à 17h00
- ◆ Pour les adultes : dans la semaine du 23 au 27 avril de 15h00 à 17h00, le jour qui recueillera le plus de voix

Le matériel sera fourni.

Les places sont limitées à 10 personnes.

Renseignements auprès de Madame MARIÉ au 03.27.62.76.15



Des Ateliers d'écriture

Animé par Madame Sylvie TOURNAY de l'association « Libre comme l'art et riche de mots » et l'écrivain local Monsieur Romain JANKOWSKI, cet atelier gratuit aura lieu **le samedi 22 juin de 09h00 à 12h00.**

Il s'adresse à des ados et des adultes qui auront la possibilité, grâce à leurs conseils, d'écrire leur propre nouvelle ou propre roman.

D'autre part, cette rencontre leur permettra de faire connaissance avec d'autres auteurs régionaux et d'acheter, s'ils le souhaitent, leurs romans dédiés.



Pour rappel, voici **les horaires d'ouverture** de la médiathèque :

- ◆ Le mardi : de 15h15 à 18h00
- ◆ Le mercredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- ◆ Le jeudi : de 15h15 à 18h00
- ◆ Le vendredi : de 15h15 à 19h00
- ◆ Le samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les membres du Conseil Municipal ont voulu faciliter l'accès à la culture à tous les pontois en proposant un **accès gratuit à la médiathèque.**

Seule une caution de 30 € vous sera demandée pour éviter toute détérioration ou perte des livres.

Madame MARIE vous propose chaque mois des nouveautés, n'hésitez pas à prendre contact avec elle.

Un espace Multimédia est également à votre disposition avec accès Internet gratuit!

Contact : 03.27.62.76.15 / mediatheque.pont@wanadoo.fr

LES COMMERCES

Un nouveau commerce

Au gré de mes envies, nouveau commerce d'objets de décoration et de Petit Mobilier vous ouvre ses portes au 152 Grand Rue
Du mardi au jeudi de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Le vendredi et le samedi : de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00



Une idée originale

La location de la borne à sourire : Une Animation DRÔLE et TENDANCE !
Immortalisez vos meilleurs moments : Prenez la pose, votre plus beau sourire et imprimez !!!
Capturez des instants magiques entre amis ou en famille et gardez des souvenirs inoubliables : laborneasourire@yahoo.fr ou sur facebook : la borne à sourire



Un appel à projets

L'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre ouvre publiquement l'appel à porteur de projet tendant à l'octroi d'un bail commercial pour l'exploitation du site de l'ancienne brasserie Delmarle située à Pont sur Sambre (59). Au cœur de l'Avesnois, classé Parc naturel régional, l'ancienne brasserie Delmarle – maison natale du Peintre Félix Delmarle, est à louer.
Vous avez un projet? Retrouvez toutes les informations sur l'appel à candidatures sur le site de l'agglo .

VIE ASSOCIATIVE

Opération « BRIOCHES »

L'équipe des 14 collecteurs bénévoles peut être satisfaite des résultats obtenus lors de la collecte porte à porte du samedi 8 septembre 2018, en effet 330 brioches ont été vendues pour la somme de 1584 euros.

Au niveau de l'arrondissement ou 70 communes ont été sollicitées 9630 brioches ont été vendues pour un total de 47 227 euros, cette somme profitera aux personnes déficientes intellectuelles pour leur donner une place au sein de notre société.

Merci pour votre générosité, nous vous donnons rendez-vous en 2019 qui sera le 30^{ème} anniversaire de l'opération Brioches des Papillons Blancs.

Merci à la municipalité pour son aide publicitaire et son soutien. Afin de renforcer notre groupe pontois nous vous invitons à devenir collecteurs en nous contactant au 03 27 66 60 84



VIE ASSOCIATIVE

Evènements à venir

La Belle Epoque Pontoise

Après le Téléthon, venez retrouver la Belle Epoque Pontoise au cœur du cortège de la Mi-Carême le dimanche 07 avril 2019.

Forte d'un effectif de 25 membres permanents, nous accueillons celles et ceux qui désirent nous rejoindre pour partager bonne humeur et convivialité.

Pour tous renseignements, merci de contacter notre présidente : Madame BEAUVAL au 06.85.22.73.52



Les Brochets

Vous pouvez vous procurer votre carte de pêche auprès de la société de Pêche les Brochets, mais aussi :

- ◆ au café le Tricolore
- ◆ A Décathlon Hautmont
- ◆ Sur le site du Val Joly
- ◆ Sur internet : www.cartedepeche.fr

L'association a pour objectif prochain la création et l'ouverture d'un site internet pour consulter tous les événements des Brochets.



Peinture sur Soie

L'association vous invite à une démonstration artisanale de peinture sur soie : écharpes, foulards, coussins, tableaux, lampes, tous les MARDIS et JEUDIS de 14h30 à 18h00, à l'ancienne école des garçons.

Pour toute demande d'information, contacter Madame LEGRAND au 03.27.66.41.26



Yoga Pontois

Le Club de Yoga vous invite à une séance de bien-être les mardis et mercredis de 18h30 à 20h00 au Centre Polyvalent (1er étage) Cours d'initiation gratuit.

Animatrice : Mme JOOS Reine - Professeur diplômée de Hatha Yoga. Inscription sur place - Renseignements auprès de Monsieur DELVALLEE Joël : 03.27.66.60.84



APE les P'tits Pontois

L'APE les P'tits Pontois a reproduit l'évènement de l'an dernier. Vendredi 25 janvier, plus de 500 viennoiseries ont été distribuées ! Nous remercions chaleureusement les parents, grands-parents, nounous, enseignants (etc...) de s'être inscrits en nombre à cet évènement.

Nous rappelons que les bénéfices sont reversés intégralement aux élèves pontois.

Voici la date des prochains évènements :

Dimanche 7 avril : participation au cortège de la mi-carême

Vendredi 24 mai : rose pour la fête des mères

Samedi 29 juin : kermesse



Rythme et Révérence

L'Association Rythme et Révérence vous invite à assister à son Repas Spectacle Dansant le Samedi 1er juin 2019 à 19h30 au Centre Polyvalent.

Adultes : 18 € - enfants (- de 12 ans) : 8 €

Informations au 03.27.39.11.05

Association Rythme et Révérence Avec Marjorie

Chers Parents, vous êtes cordialement invités à assister avec votre famille au :

REPAS SPECTACLE - DANSANT des Moyennes et des Ados
Centre Polyvalent de Pont Sur Sambre

Le samedi 01 Juin à 19h30

MENUS ADULTE

- Vin Punch
- Buffet froid
- Fromage
- Pâtisserie-Maison
- Café

MENUS ENFANT

- Buffet froid + sauce béarnaise

Le repas est fixé à :

Adultes : 18 € Enfants (- de 12 ans) : 8 €

AMBIANCE ASSURÉE - VENEZ NOMBREUX !

Informations : 03.27.39.11.05

EPNM

Avi-Plaisir

Les 28 et 29 Septembre 2019

De 09h00 à 18h00 Au Centre Polyvalent

C'est la fête des animaux !

EXPOSITION AVICOLE

Coqs, poules, lapins, cobayes, faisans, oies, canards, oiseaux, pigeons,

Entrée : 2 € (gratuit pour les enfants jusque 12 ans)



Les Crinières Sauvages

L'Association les Crinières Sauvages vous propose différentes prestations :

- ◆ Baptêmes poneys
 - ◆ Balades / randonnées
 - ◆ Anniversaires
 - ◆ Ateliers divers
 - ◆ Renseignements au 06.98.81.86.31
- lescrinieressauvages59@outlook.fr

Les crinières sauvages

" Les joies de l'équitation de pleine nature "

vous proposent différentes prestations :

- Baptêmes à poneys
- Balades / randonnées
- Anniversaires
- Ateliers divers

TEL : 06.98.81.86.31
lescrinieressauvages59@outlook.fr

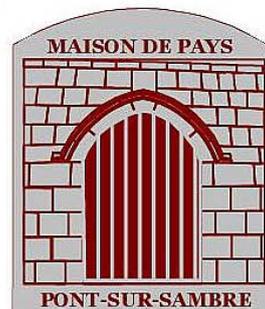
CONNAISSANCE LOCALE, HISTOIRE ET PATRIMOINE

Les chroniques de la Maison de Pays

Bonjour à tous,

Après l'exposition *Félix Del Marle et la Grande Guerre* présentée aux *Journées du Patrimoine*, notre seconde exposition, *La Grande Guerre à Pont-sur-Sambre*, s'est déroulée au Foyer Francis Burillon lors des commémorations du Centenaire de l'Armistice. Notre souhait était de sortir de l'anonymat les noms gravés sur les stèles et le monument aux morts de notre cimetière communal.

Nous vous présentons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Peut-être viendrez-vous, en 2019, nous rejoindre ou nous confier vos souvenirs.



Mail : maisondepays.pont@orange.fr ou 06 85 31 52 28
<http://musee.depays.pagesperso-orange.fr>

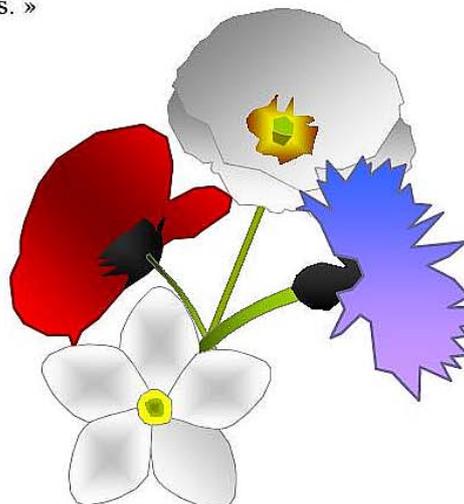
"La Grande Guerre", tous les chagrins s'unissent pour clamer : « Plus jamais ça »

Reprenons les propos de trois écrivains qui expriment l'horreur de la guerre, de toutes les guerres. Plus jamais ça ! Le monde d'aujourd'hui nous prouve cependant le contraire. Parviendrons-nous un jour à éradiquer ce mal ?

Maurice Genevoix, dans son ouvrage *La Boue*, paru en 1921, écrit : « Pitié pour nos soldats qui sont morts ! Pitié pour nous vivants qui étions auprès d'eux, pour nous qui nous battons demain, nous qui mourrons, nous qui souffrirons dans nos chairs mutilées ! Pitié pour nous, forçats de guerre qui n'avons pas voulu cela, pour nous tous qui étions des hommes, et qui désespérons de jamais le redevenir. »

Roland Dorgelès préface ainsi, en 1923, *La Couronne d'Épines*, douze souvenirs d'Henry De Forge illustrés par Félix Del Marle : « [...] C'est un devoir sacré, pour ceux qui firent la guerre, d'en dénoncer l'horreur. D'autres viendront toujours assez tôt, qui reprendront les vieux chants belliqueux, qui célébreront le tonnerre des batailles, qui parleront de gloire à de jeunes hommes exaltés. Il faut alors que quelqu'un puisse ouvrir un livre comme le vôtre, émouvant témoignage de deux artistes soldats, pour montrer à ces gamins crédules la guerre sous son vrai visage : un visage affreux, sans chair, les os à nu, avec un rire immense qui découvre les dents et deux yeux vides qui ne pleureront plus. »

Michel Bernard, sous-préfet de Reims, auteur de *La Grande Guerre vue du ciel*, édité en 2013 précise, « Nous l'appelons la Grande Guerre. Nous en avons le droit. Elle a fait de nous ce que nous sommes : les enfants d'un grand pays diminué du meilleur d'une génération, aux villes anciennes ruinées, aux villages rasés, aux usines détruites, aux forêts brûlées, aux terres pourries. Tout y fut démesuré : la durée, la brutalité, les ravages, la souffrance, l'hécatombe et aussi le courage. Et le chagrin. Tellement, que toutes les larmes ne purent être versées. »



Un bouquet pour la paix

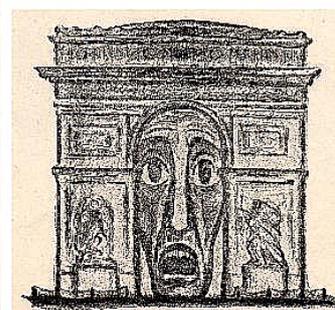
Félix Del Marle (1889-1952) et la Grande Guerre

Félix Del Marle partageait, avant la Grande Guerre, les idées futuristes de l'italien Marinetti qui considérait que « **la guerre était la seule hygiène du Monde.** » Il est vrai que la propagande de l'époque assimilait l'ennemi allemand au *Cubisme* en raison de son influence néfaste sur l'esprit classique français. Réformé pour des raisons médicales en 1909, Félix Del Marle, en bon militariste, s'engage le 7 août 1914. Blessé et cité en novembre 1914, il sert dans l'infanterie, les automitrailleuses et les ballons d'observation. En 1916, ses opinions évoluent : l'horreur et l'absurdité de la guerre lui révèlent les dangers de l'idéologie *futuriste* prônée par Marinetti, il exprimera désormais son antimilitarisme dans des caricatures publiées dans le journal des armées, *Tac-à-Tac-Teuf-Teuf*.



«Pas si fort !!!! On vous entend du front. **My Beautiful Doll, 1917**

Selon lui, l'ennemi n'est pas seulement *le boche*, mais la classe dirigeante, indifférente et profitant de l'économie de guerre. Après la guerre, il collabore au « Rire », à « Fantasio », dirigé par l'écrivain **Henry de Forge**, au *Petit Journal*, et à « La Charrette » où il publie ses dessins sur les Régions libérées. Dans *La Couronne d'Épines*, éditée en 1923, Félix Del Marle illustre les douze témoignages de guerre d'Henry de Forge en exprimant le désespoir, l'insoutenable et le désastre de la Grande Guerre.



Informations Municipales

La Mairie à votre service

Ouverture du lundi au vendredi
De 08h30 à 12h00
Et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 09h00 à 12h00

Tel : 03.27.67.22.22
Fax : 03.27.67.47.31
e-mail : mairie.pontsursambre@wanadoo.fr

Retrouvez sur notre site internet : www.pont-sur-sambre.fr toutes les informations municipales, adresses et quelques liens utiles pour vos démarches administratives

Permanences pour la vente des tickets de cantine et l'encaissement des factures de garderie :

Le lundi : de 13h30 à 17h00
Le mercredi : de 09h00 à 12h00
Le Samedi : de 09h00 à 12h00

Médiathèque Felix Del Marle

tel : 03.27.62.76.15

Salle des sports

Concierge : Fabrice LOTTIAUX

Centre Polyvalent

Concierge : Christine TERRIEN

Ecole Maternelle

Directrice : Madame VINCENT

Tel 03.27.67.32.98

Ecole Primaire

Directrice : Madame MERCIER

Tel : 03.27.67.34.08

■ **Permanence Assistante Sociale en Mairie**
■ **Tous les mardis matins à 09h00**
■ **Rendez-vous au 03.59.73.17.00**

■ **Consultation des Nourrissons**
■ **2ème et 4ème mardi de chaque mois**
■ **Centre Polyvalent**

■ **Les P'tits Loups**
■ **Tous les lundis et jeudis**
■ **de 08h45 à 11h45 au Centre Polyvalent**

■ **Aide pour toutes démarches administratives**
■ **(assurance, décès, retraite....)**
■ **Rendez-vous auprès de Mme LEGER**
■ **Au 06.19.41.83.78**

■ **Permanence PROMOCIL**
■ **Tous les 1ers lundis de chaque mois de**
■ **15h à 16h**

NOUVEAU !

A compter de 2019, toutes les déclarations d'impôts doivent être effectuées sur le site internet : www.impots.gouv.fr

Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour réaliser votre déclaration de revenus, vous pouvez contacter Madame LEGER Roselyne, conseillère municipale, à partir d'avril 2019, afin de convenir d'un rendez-vous au 06.19.41.83.78 ou par mail pivirose59@hotmail.fr

Déploiement de la fibre optique

Les points de mutualisation sont des armoires qui ont été installées dans la Commune. Ils vont desservir l'ensemble des rues en fibre optique en empruntant le réseau historique France Telecom.

La Création du réseau de transport et du réseau de desserte vont débiter au premier trimestre 2019.

Attention : une fois le réseau de desserte réalisé, il faudra patienter encore un peu... En effet, la date de fin de déploiement ne signifie pas que vous serez immédiatement éligibles à la fibre optique. Le réseau de fibre optique ne sera commercialisable qu'après une période de 3 mois (imposée par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes).

Passé ce délai, l'abonné peut choisir son fournisseur si celui-ci couvre le secteur où se situe son logement. Le Fournisseur d'Accès Internet construit alors le dernier tronçon de la fin du réseau de desserte jusqu'à l'habitation.

La ferme solaire : de bonnes nouvelles !

La Commission de Régulation de l'Energie a accepté la nouvelle tranche du projet de ferme solaire à Pont-sur-Sambre, porté par la société Quadran, et permettant de couvrir les 17 hectares initialement prévus.

Le projet en quelques chiffres

La future ferme solaire, dans sa globalité, bénéficiera d'une puissance de 9,93 MWc avec 32 792 panneaux, soit une production de 9 805,5 MWh/an, ce qui représente l'équivalent de la consommation électrique de 2 334, 6 foyers. L'économie de CO2 réalisée s'élèvera à 3 275 tonnes par an.

Le démarrage des travaux est ainsi prévu pour le mois d'Octobre 2019 pour une livraison au premier semestre 2020.

Une bonne nouvelle pour le territoire

Cette ferme solaire allie développement économique et écologie. Elle aura de réelles retombées économiques pour le territoire avec des marchés ouverts aux entreprises locales (génie civil, électricité, structures métalliques...) et permettra également la reconversion d'une friche industrielle en bordure de la Réserve Naturelle Régionale de Pantegnies, tout en respectant parfaitement le cadre de vie.

La réussite de ce projet structurant, intégré dans le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire et le Pacte pour la Réussite de la Sambre Avesnois, est le fruit d'une collaboration étroite entre Benjamin Saint-Huile, Président de l'Agglomération, Anne-Laure Cattelot, députée de la 12e circonscription, et Charles Lhermitte, Directeur Régional Nord-Est de Quadran.

MERCI !

Informations Pratiques

Pôle Accueil de la CAMVS

Vous pouvez contacter l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre aux coordonnées suivantes :

Pôle Accueil de l'Agglo Maubeuge Val de Sambre

18 Rue du 145ème - 59600 MAUBEUGE

Tel : 03.27.53.01.00

ou via le site internet <https://agglo-maubeugevaldesambre.fr>



Application Mobile de la CAMVS

L'agglomération Maubeuge Val de Sambre a développé son application mobile. Elle est disponible gratuitement sur les stores. Quand aura lieu la prochaine collecte des déchets? Que faire ou que visiter ce week-end?... Avec l'application Agglo Maubeuge, accédez en un clic aux informations qui vous intéressent ! Vous pouvez télécharger l'application sur les deux principaux stores : Android, App Store. Vous pouvez personnaliser votre application en sélectionnant les services et rubriques dont vous avez besoin.



Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts sur rendez-vous.

D'avril à octobre, la collecte des déchets verts fonctionne sur rendez-vous. Elle est assurée gratuitement, par l'association SYNERGIE, dans la limite de 3 collectes sur l'année. A partir de la 4ème collecte, le passage vous sera facturé à hauteur de 5 €.

1. **Je contacte SYNERGIE au 06.25.86.89.66** (numéro accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h) ou par mail collectedesdechetsverts@orange.fr

2. **Je choisis le jour de collecte** en fonction des créneaux de passage suivants :

- ◆ Du lundi 15 au vendredi 19 avril
- ◆ Du lundi 20 au vendredi 24 mai
- ◆ Du lundi 17 au vendredi 21 juin
- ◆ Du lundi 15 au vendredi 19 juillet
- ◆ Du lundi 19 au vendredi 23 août
- ◆ Du lundi 16 au vendredi 20 septembre
- ◆ Du lundi 21 au vendredi 25 octobre

Collecte encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le jeudi 20 juin 2019.

Informations Pratiques

Télé-Alarme : vivre mieux l'esprit tranquille

Ce service s'adresse à toute personne âgée de plus de 60 ans ou toute personne handicapée. Si vous êtes intéressés, vous pouvez retirer un dossier auprès du secrétariat de la Mairie. Après acceptation du dossier, un technicien de l'association pour la Télé-Alarme du Nord viendra installer gratuitement votre équipement. Vous serez ainsi reliés 24 heures sur 24 à une centrale d'écoute pouvant prévenir en cas de nécessité voisin, parent, médecin ou service de secours. Une simple pression sur un bouton et l'alerte est donnée.

Aide régionale au permis de conduire



La région Hauts-de-France poursuit résolument sa mobilisation pour l'emploi et le pouvoir d'achat des habitants en instaurant l'aide au permis de conduire. Cette aide s'adresse aux jeunes majeurs de la Région inscrits en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail ou connaissant une situation professionnelle précaire. D'un montant maximum de 1000 €, elle s'adresse aux jeunes dont les ressources ou celles de leur famille sont limitées. En accordant une avance sur les frais, elle desserre l'étau d'une contrainte budgétaire qui impose parfois aux familles de renoncer ou de reporter cet investissement si important pour l'avenir de leurs enfants. Pour toute question sur les modalités d'obtention de cette aide, vous pouvez contacter le numéro vert régional 0800 02 60 80, envoyer une demande de renseignements par mail : aideaupermis@hautsdefrance.fr

Permanence Armée de Terre

Permanence Armée de Terre

Au CIO de Maubeuge - 7 porte de Paris (face au cinéma « O Ciné »)
Tous les jeudis de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Informations au 03.27.19.85.03 ou 06.08.21.50.35



Recensement militaire

Le recensement concerne toutes les jeunes femmes et les jeunes hommes de nationalité française. L'âge du recensement est fixé à 16 ans.

Cette démarche étant obligatoire mais volontaire, les jeunes pontoises et pontois sont invités à se rendre en Mairie dès le mois pendant lequel l'âge de 16 ans est atteint et munis des pièces suivantes : livret de famille et carte nationale d'identité

Mémo : Evènements 2019

à ne pas manquer

Avril 2019

Samedi 6 et dimanche 7 Avril	Festivités de la Mi-Carême
Du 08 au 12 avril	ALSH
Dimanche 21 avril	Noces d'Or
Dimanche 28 avril	Journée de la déportation
Dimanche 28 avril	Escale Sambre

Mai 2019

Mercredi 1er Mai	Médaillés de la Ville
Mercredi 1er Mai	Course cycliste
Mercredi 8 Mai	Commémorations du 8 Mai
Dimanche 26 Mai	Elections Européennes

Juin 2019

Samedi 8 et dimanche 9 juin	Exposition Artisanale
Mardi 18 Juin	Appel du 18 juin
Jeudi 20 juin	Remise des dictionnaires
Samedi 22 juin	Fête de la Musique
Samedi 28 Juin	Fête des écoles

Juillet 2019

Du 08 juillet au 02 août	ALSH
13 Juillet	Retraite aux flambeaux et Feu d'artifice
14 Juillet	14 juillet et fête de l'eau

Août 2019

Vendredi 02 août	Fête ALSH
------------------	-----------

Septembre 2019

Dimanche 2 septembre	Libération de Pont
Dimanche 8 septembre	Banquet des Aînés
Samedi 14 septembre	Fête du Patrimoine

Novembre 2019

Lundi 11 novembre	Commémoration du 11 Novembre
-------------------	------------------------------

Décembre 2019

Jeudi 5 Décembre	AFN
Samedi 14 décembre	Distribution Colis des Aînés



Pont sur Sambre